



## Avenant n°1

N°PRESAGE

Année(s)

Programmation 2007-2013 - Fonds structurels européens  
 Objectif Compétitivité régionale et emploi  
 Programme opérationnel Compétitivité régionale et emploi

### à la convention relative à l'octroi d'une subvention du Fonds social européen

**34915**

**2010/2011**

Vu l'instruction DGEFP 2008/16 du 06 octobre 2008 relative aux méthodes de contrôles de service fait en vue du paiement de l'aide communautaire au titre du programme opérationnel FSE « compétitivité régionale et emploi » 2007-2013;

Vu l'avis du Comité Régional Unique de programmation du **22 février 2011** ayant statué définitivement sur l'opération

Entre

**l'État, représenté par le Préfet de région,  
 dénommé ci-après « l'Autorité de gestion déléguée » d'une part,**

et

**DEPARTEMENT DE SEINE ET MARNE – 12 rue des Saints Pères 77010  
 MELUN CEDEX**

**ci-après dénommé « le bénéficiaire » d'autre part,**

il est convenu ce qui suit :

### Article 1 : Objet

Le présent avenant est un avenant de régularisation ; il a pour objet de modifier le plan de financement prévisionnel défini par la convention relative à l'octroi d'une subvention du Fonds social européen n° 34915.

Cet avenant permet d'ajuster le plan de financement prévisionnel aux dépenses totales effectivement réalisées en cours d'action, poste par poste, et d'actualiser la ventilation des ressources, à hauteur des contreparties effectivement mobilisées.

La régularisation s'inscrit dans le cadre d'un réajustement en cours d'action pour la tranche considérée, durant la mise en œuvre de l'opération.

### Article 2 : Coût et financement de l'opération

L'article 3 de la convention bilatérale initiale n°34915 intitulée « Coût et financement de l'opération » et ses annexes est régularisé comme suit :

Le coût total prévisionnel éligible de l'opération est de :

. **640.000** euros TTC

La subvention prévisionnelle du Fonds social européen attribuée au bénéficiaire pour la réalisation de l'opération s'élève à un montant de :

. **320.000** euros, soit, à titre prévisionnel, **50 %** du coût total prévisionnel éligible.

Le budget prévisionnel de l'opération est décrit dans l'annexe II du présent avenant.  
Cette annexe présente, la répartition des dépenses prévisionnelles par poste de dépenses de même nature, et la ventilation des ressources prévisionnelles.  
Elle explicite les clés de répartition prévues pour l'affectation des dépenses et ressources comptables du bénéficiaire au plan de financement de l'opération.

Cette opération s'inscrit dans le cadre du programme opérationnel Compétitivité régionale et emploi pour la période de programmation 2007-2013 de la Politique de Cohésion économique et sociale de l'Union européenne, sur l'axe, la mesure et la sous-mesure suivants :

- . axe : **3 – Cohésion et inclusion sociale, lutte contre les discriminations**
- . mesure : **3-1 – Cohésion sociale**
- . sous-mesure : **3-1-3 – Accompagnements des politiques des départements (PDI)**

### **Article 3 : Autres dispositions**

Les autres articles de la convention bilatérale initiale n°34915 demeurent inchangées, hors les modifications apportées par les articles 1 à 2 du présent avenant.

Paris le

Le bénéficiaire représenté par,  
(*cachet, nom du signataire et  
signature*)

L'État représenté par

ANNEXE I	Budget prévisionnel de l'opération
----------	------------------------------------

## Plan de financement

<b>DEPENSES</b>	<b>1<sup>ère</sup> tranche d'exécution</b>	<b>2<sup>ème</sup> tranche d'exécution</b>	
	<b>Du 01/04/2010 au 31/12/2010</b>	<b>Du 01/01/2011 au 31/03/2011</b>	<b>Total</b>
<b>Postes de dépenses</b>	<b>€</b>	<b>€</b>	<b>€</b>
<b>Dépenses directes</b>	353 590 €	286 410 €	640 000 €
1. Personnel	30 000 €	20 000 €	50 000 €
2. Fonctionnement			
3. Prestations externes	323 590 €	266 410 €	590 000 €
4. Liées aux participants			
<b>5. Dépenses indirectes de fonctionnement</b>			
<b>6. Dépenses en nature</b>			
<b>Dépenses totales</b>	<b>353 590 €</b>	<b>286 410 €</b>	<b>640 000 €</b>

<b>RESSOURCES</b>	<b>1<sup>ère</sup> tranche d'exécution</b>	<b>2<sup>ème</sup> tranche d'exécution</b>	
	<b>Du 01/04/2010 au 31/12/2010</b>	<b>Du 01/01/2011 au 31/03/2011</b>	<b>Total</b>
<b>Financiers</b>			
<b>1. Fonds social européen</b>	176 795 €	143 205 €	320 000 €
<b>2. Autres financements publics</b>			
<b>3. Financements externes privés</b>			
<b>5. Autofinancement</b>	176 795 €	143 205 €	320 000 €
Recettes générées			
Autre autofinancement			
<b>6. Apports en nature</b>			
<b>Total des ressources</b>	<b>353 590 €</b>	<b>286 410 €</b>	<b>640 000 €</b>





**Tableau D2 - Situation des participants à l'issue de l'opération - types de sorties**

	Prévisionnel				Réalisé au cours de la période d'exécution			
	Nombre de sorties	En %	dont femmes	En %	Nombre de sorties	En %	dont femmes	En %
Création d'activité								
Accès à un emploi temporaire ou saisonnier (< ou = à 6 mois)								
Accès à un contrat aidé								
Accès à un emploi durable (plus de 6 mois)								
Accès à une formation qualifiante								
Formation certifiée								
Accès à une procédure de VAE								
Retour en formation scolaire (après une rupture)								
Autres types de sorties positives (de nature non précisée)	500		268					
Total des sorties " positives "								
Ruptures / abandons								
Autres sorties (de nature indéterminée)	500		268					
Total toutes sorties	1000		536					

**Tableau D3 - Autres indicateurs de résultat - Situation des participants au-delà de la durée de l'action**

	Taux
Taux de survie à 3 ans des entreprises créées à l'issue de l'accompagnement	
Taux de sortie durable de la liste des DE de plus 6 mois, 18 mois après leur inscription	
Taux d'accès à l'emploi ou à la formation, dans les 12 mois, des participants d'un accompagnement social renforcé	500
Taux d'abandon des volontaires au cours des 2 premiers contrats (EPIDe)	

Le tableau D3 n'est pas à remplir lors de la production des bilans d'exécution; toutefois, ces éléments devront être mis à disposition dans le cadre des travaux d'évaluation.

**Tableau D4 - Autres objectifs de résultat, le cas échéant**

	Objectif quantifié

